COMITE DE CONCERTATION VILLE DE BRUXELLES - CPAS

PROCES-VERBAL N° 109 DE LA REUNION DU 13 DECEMBRE 2023 – 17h00

Présents :

Pour la Ville :

Monsieur HELLINGS, Premier Échevin,
Madame HARICHE, Échevine,
Monsieur EL KTIBI, Échevin,
Monsieur LEONARD, Secrétaire communal,
Monsieur VANDERSMISSEN, Receveur,
Madame KABACHI, Cheffe de Cabinet du Bourgmestre.
Madame GIAMMORCARO, Directrice du Service Juridique,

Pour le CPAS :

Monsieur ZIAN, Président,
Monsieur NDOLIMANA, Membre du Conseil de l'action sociale,
Monsieur WAUCQUEZ, Membre du Conseil de l'action sociale,
Monsieur JOLIBOIS, Membre du Conseil de l'action sociale,
Madame GLINEUR, Secrétaire générale f.f.,
Monsieur DEFRADE, Directeur financier, Département de la Recette.
Madame ANDRE, Directrice générale, Département des Finances,

Excusés :

Pour la Ville :

Monsieur CLOSE, Bourgmestre,
Monsieur MAINGAIN, Échevin,
Madame BLAES, Conseiller Adjoint à la Direction Juridique.

Pour le CPAS :

Madame GERLICA, Membre du Conseil de l'action sociale,
Monsieur LIEBERMANN, Chef de Cabinet du Président.

* * *

La séance est ouverte à 17h00.

1. **Point proposé par la Ville**

Néant.

2. Point proposé par le CPAS

Projet de budget 2024

Monsieur le Président signale qu'il s'agit du projet de budget tel que présenté lors de la séance du Conseil du CPAS en date du 13 décembre 2023 qui est soumis aujourd'hui à la Concertation. Le vote du budget aura lieu lors de la séance du Conseil du CPAS le mercredi 20 décembre.

Madame ANDRE présente les grandes lignes de ce projet de budget. L'annexe est jointe au présent procès-verbal.
Ce projet de budget n'intègre pas les index 2024 et feront, en accord avec la Ville et si nécessaire, l'objet d'une modification budgétaire dans le courant de l'année 2024.

Monsieur NDOLIMANA n'a pas de question particulière puisque les questions techniques ont été transmises à la Secrétaire générale du CPAS qui y répondra par écrit.

Monsieur WAUCQUEZ prend la parole : *« l'intervention de la Ville dans le CPAS et les budgets de la Ville, du CPAS et des autres entités ne peuvent être dissociés complètement car nous devons avoir une vision « groupe ». Comme vous l'aurez remarqué, ceux-ci ne font que déraper. Je vous demande donc d'être très vigilants et de vous concentrer sur les missions essentielles de celles-ci, de ne pas se disperser dans du secondaire tout en ayant une vision de réduction des coûts. Et ce afin de ne pas encore plus hypothéquer les générations futures car les indicateurs macro-économiques ne nous en laissent pas le choix. »*

Moyennant l'augmentation de la dotation communale à un montant de 5 millions, le Comité de Concertation émet un avis favorable quant au présent projet de budget.

Le budget du CPAS sera discuté et voté lors du Conseil Communal du 20 décembre 2023.

La séance est levée à 17h30.

Pour la Ville :

M. HELLINGS
Premier Échevin

Mme HARICHE
Échevine

M. EL KTIBI
Échevin

M. LEONARD
Secrétaire communal

Pour le CPAS :

M. ZIAN
Président

M. JOLIBOIS
Membre du Conseil
de l'action sociale

M. NDOLIMANA
Membre du Conseil
de l'action sociale

M. WAUCQUEZ
Membre du Conseil
de l'action sociale

Mme GLINEUR
Secrétaire générale f.f.